

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'OURCQ

2024

www.paysdelourcq.fr



Pays de
l'Ourcq
Communauté de communes



4 | Le territoire



8 | Les services administratifs ressources



12 | Les comptes administratifs



16 | Soutenir le développement économique



20 | Développer la mobilité



24 | Préserver l'environnement



28 | Faire rayonner le territoire



32 | CIAS : Cohésion sociale

Édito



*Pierre EELBODE,
Président de la Communauté de
communes du Pays de l'Ourcq.*

La deuxième période du mandat s'attache toujours à aboutir les projets en cours, mais également à amorcer l'avenir et les prochaines années de travail de la collectivité. C'est ainsi que l'axe économique de notre politique est prépondérant et doit faire office de pilier pour donner de l'équilibre au territoire durant la décennie à venir.

J'ose ainsi espérer notamment que l'année 2025 verra se déclencher les premiers éléments clés du projet de la Zone d'Activités des Efffaneaux. Il est d'un intérêt vital que ce travail voit enfin la lumière du jour. Par ailleurs, notre conurbation Lizy-Mary-Ocquerre a permis cette année d'avancer sur le volet de l'urbanisme, en voyant émerger une future création de résidence pour les seniors à Mary-sur-Marne, mais également l'installation prochaine d'un nouveau magasin de commerce alimentaire à quelques pas de notre siège intercommunal.

L'accès à de multiples services à la population est un point majeur de notre politique. C'est pourquoi l'enjeu des mobilités est très important à mes yeux. Nous avons pu améliorer l'offre de Transport à la Demande, avons testé l'expérimentation JYVAIS lors de la période des Jeux Olympiques, et surtout, nous avons lancé un partenariat de covoiturage avec Blablacar Daily en fin d'année. Se rendre sur nos différents sites et sur l'ensemble des activités proposées par la collectivité est essentiel. Notre nouveau Complexe sportif Guy MICHAUX, inauguré en janvier lors de la cérémonie des Vœux, fait dorénavant partie des équipements remarquables du Pays de l'Ourcq accueillant des événements, tout comme la piscine, le gymnase Roger BRICOGNE, le stade Micheline OSTERMEYER et la Pyramide Jean DIDIER.

J'ai l'engagement de proposer un maximum de services aux habitants, que ce soit pour leur quotidien ou en termes d'animations. Sur le volet touristique, nous pourrions accueillir en 2025 la deuxième édition de la Fête du Canal de l'Ourcq, agencée grâce à Meaux Marne Ourcq Tourisme, et nous avons cette année pu inaugurer la première édition du Printemps du cinéma dans nos villages, et de notre Festival Ourcq'N Jazz, qui complète notre programmation culturelle riche et variée. Sur le volet des animations sportives, les créneaux de Vac'en Sport ou de l'École Multisport se remplissent à vue d'œil, et nous avons engagé cette année deux programmes innovants autour du sport-santé, l'un pour les seniors, et l'autre pour les personnes en situation d'obésité.

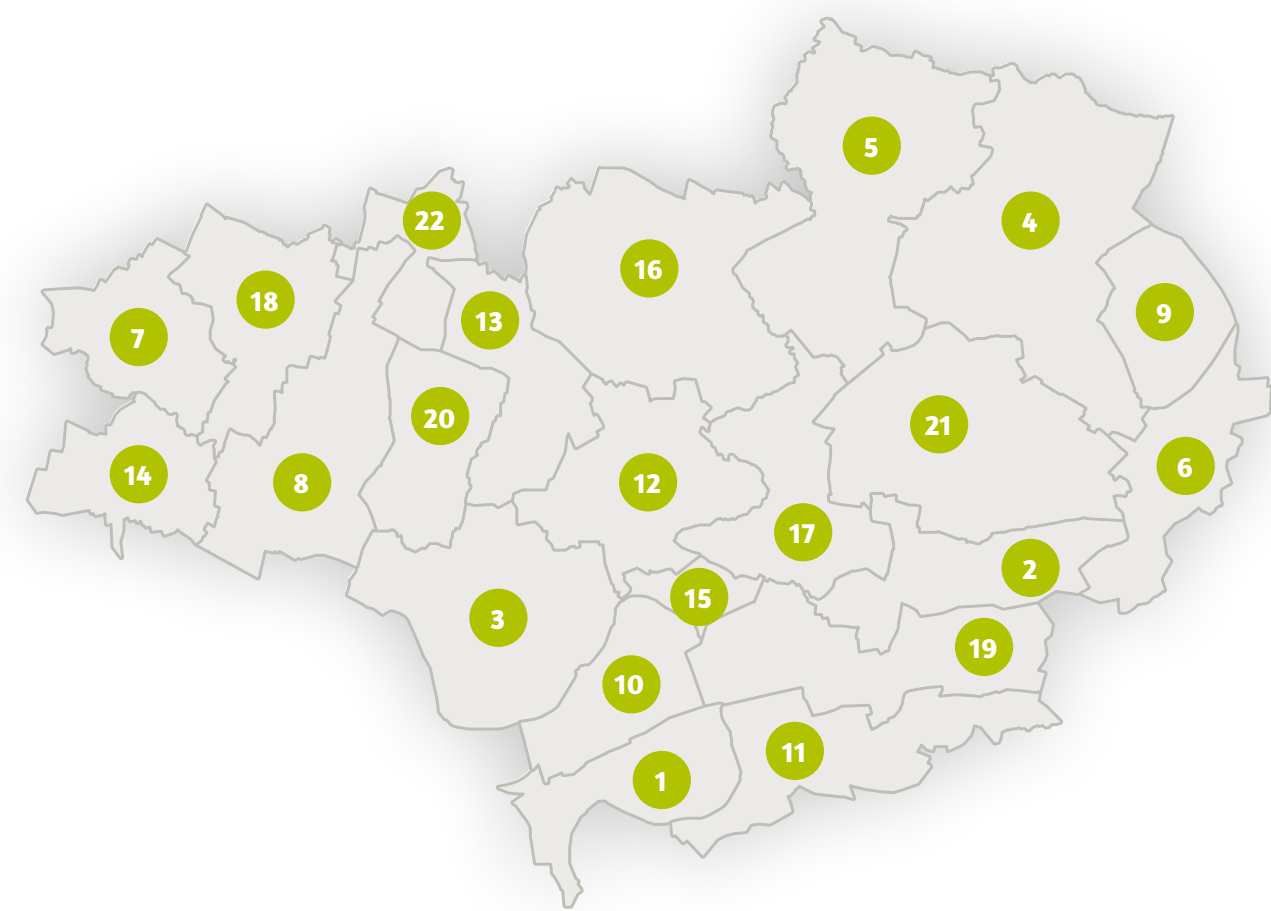
Enfin, nos politiques contractuelles avec le Département, la Région et l'État permettent de soutenir le Pays de l'Ourcq dans sa volonté d'évoluer. Ainsi, le Contrat Intercommunal de Développement que nous avons signé avec le Département fin 2024 va nous permettre de réaliser un programme composé de trois actions majeures, qui font rayonner grand nombre de nos compétences : la création de deux courts de padel supplémentaires au complexe sportif, la mise en œuvre d'un tiers-lieu de lecture publique au 4e étage de la Pyramide, et la construction d'une crèche intercommunale, axe fort de développement du volet de l'enfance sur le territoire, qui complètera parfaitement l'offre proposée par la Maison des Enfants.

*Tout cela ne serait guère possible sans la motivation et le travail sans faille de l'ensemble de nos collaborateurs et agents que je tiens particulièrement à saluer et féliciter. Un grand merci également aux entreprises, commerçants, associations et élus du territoire pour leur dévouement total.
Je vous souhaite une belle lecture.*



Le territoire

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) situé au Nord-Est de la Seine-et-Marne et s'étend sur un territoire rural. Née en 1973 avec la création du District de Lizy-sur-Ourcq, devenue Communauté de communes en 2000, elle a développé au fil des années de nombreuses compétences.



- | | | |
|-------------------------|--------------------------|----------------------|
| 1 ARMENTIÈRES-EN-BRIE | 9 GERMIGNY-SOUS-COULOMBS | 17 OCQUERRE |
| 2 COCHEREL | 10 ISLES-LÈS-MELDEUSES | 18 PUISIEUX |
| 3 CONGIS-SUR-THÉROUANNE | 11 JAIGNES | 19 TANCROU |
| 4 COULOMBS-EN-VALOIS | 12 LIZY-SUR-OURCQ | 20 TROCZY-EN-MULTIEN |
| 5 CROUY-SUR-OURCQ | 13 LE PLESSIS-PLACY | 21 VENDREST |
| 6 DHUISY | 14 MARCILLY | 22 VINCY-MANŒUVRE |
| 7 DOUY-LA-RAMÉE | 15 MARY-SUR-MARNE | |
| 8 ÉTRÉPILLY | 16 MAY-EN-MULTIEN | |



Les compétences



Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Promotion du tourisme



Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Eau
- Création et gestion de Maisons de Services au Public



Les compétences facultatives

- Construction et exploitation des équipements culturels, sportifs, sociaux, socio-éducatifs, santé ou développement économique
- Transport
- Culture
- Sport
- Santé
- Aménagement numérique
- Voirie
- Infrastructures et superstructures
- Autres

Plus de détails : Loi NOTRE du 7 août 2015.

L'organisation politique

Le Pays de l'Ourcq assure, en lien étroit avec ses communes membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en oeuvre des projets structurants pour le rayonnement du territoire.

Le Conseil communautaire

Pour les 9 communes ne disposant que d'un siège, le conseiller communautaire a un suppléant. Le Conseil communautaire gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de communes et se réunit en séance publique, une dizaine de fois par an.

Le Bureau communautaire

Il débat des orientations stratégiques, des actions et des projets relevant du champ de compétences de la Communauté avant leur présentation en Conseil communautaire.

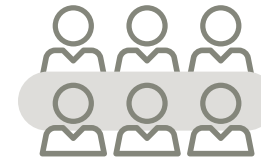
Les commissions

- Finances et Développement économique
- Aménagement durable et travaux
- Communication, Culture, Tourisme et Transport
- Sport, Santé, Affaires sociales, Enfance
- Aménagement du territoire, politiques contractuelles et durables, numérique



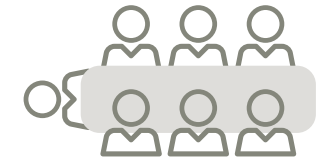
Le Conseil communautaire

Il est composé de 43 conseillers communautaires élus par les habitants.



Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 9 Vice-présidents. Le Bureau donne un avis et arbitre les propositions des commissions de la Communauté de communes.



Les Commissions

Elles regroupent des conseillers communautaires et des conseillers municipaux pour l'étude de questions relatives aux différentes compétences communautaires.



Le Président Pierre EELBODE

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la Communauté de communes. Il préside le Conseil, met en oeuvre les décisions et engage les dépenses votées.



Les Vice-présidents

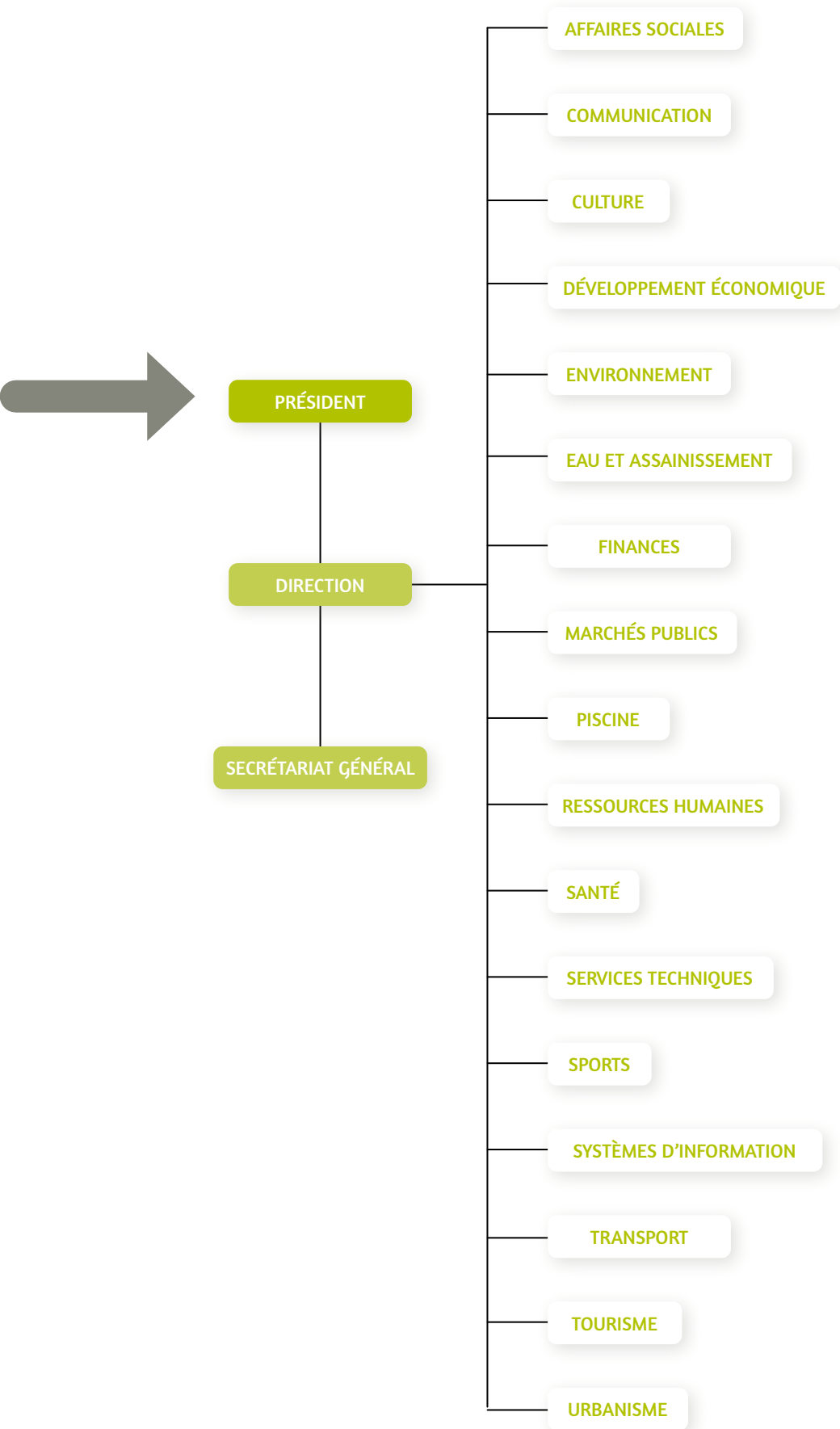
Ils représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la Communauté de communes. Bruno GAUTIER, Maxence GILLE, Robert PICAUD, Francis CHESNÉ, Bernadette BEAUVAIS, Cindy MOUSSI-LE GUILLOU, Philippe MIMMAS et Arnaud ROUSSEAU.



Les services administratifs ressources

Pour mener à bien ses missions, la Communauté de communes s'appuie sur des services ressources tels que les affaires générales, les achats, les finances, les ressources humaines, les systèmes d'information, la communication et les services techniques.

L'Organigramme des services



Les affaires générales

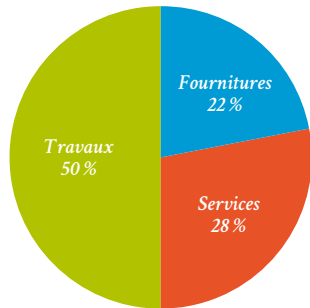
La Direction Générale prépare avec ses différents services la convocation et l'ordre du jour des instances communautaires.



Les achats et marchés publics

Le montant total des achats se répartit comme suit :

	Montant des achats (€ HT)	% du montant total des achats
Fournitures	524 641,76 €	22 %
Services	665 174,69 €	28 %
Travaux	1 178 430,53 €	50 %
TOTAL	2 368 246,98 €	100 %



La part importante des travaux sur les équipements et réseaux d'adduction en eau potable et d'Assainissement Collectif (STEP et réseaux de Marcilly, STEP de Congis-sur-Thérouanne) a un impact sur les statistiques d'achat local : 22,86 % des achats ont été effectués en Seine-et-Marne, dont 13,88 % sur le territoire du Pays de l'Ourcq. Hormis les opérations de travaux importantes portant notamment sur les installations et réseaux d'eau et d'assainissement, les principaux achats s'effectuent dans les domaines suivants :

- Électricité (fourniture d'énergie, consommables, équipement, maintenance...) → 185 806,03 €
- Gaz → 176 701,42 €
- Études, conseils et services → 144 423,12 €
- Amélioration, aménagement ou modification du patrimoine (gros œuvre, maçonnerie...) → 102 822,23 €
- Entretien du patrimoine (plomberie, sanitaire, toiture, façade...) → 100 451,32 €

Le service communication

Garant de l'image de la collectivité, le service assure plusieurs missions : conception et suivi de fabrication des publications, organisation des manifestations, relations avec les médias, animations du site internet, des réseaux sociaux et de l'application PanneauPocket puis conseille les services.

Zoom sur l'année

- Montage de 9 vidéos plus 1 jingle *Max du Pays de l'Ourcq*.
- Réalisation du nouveau site Internet de la collectivité.
- 10 affiches réalisées pour les bibliothèques du territoire.
- 1 affiche et 1 plaque conçus pour Meaux Marne Ourcq Tourisme



Les services techniques

Six agents assurent quotidiennement l'entretien des installations, des bâtiments et de la voirie. Ils gèrent aussi les tontes, débroussaillage et entretien des espaces verts de tous les équipements communautaires.

Zoom sur l'année

- Les premières semaines de l'année ont été consacrées à la collecte des sapins de Noël afin de les déposer en station de compostage.
- À la demande des communes, une prestation balayage de voirie monopolisant un de nos agents est réalisée. Chaque mois, un créneau est réservé pour quatre communes du territoire.
- Mise en place des salles en vue de réunions ou spectacles.
- Transport et installation de matériel (estrades, barnums...) pour l'ensemble des manifestations organisées par la collectivité mais également à la demande d'associations.
- Mise en place d'affichage pour les évènements.



Les Ressources Humaines

Le service gère l'ensemble des effectifs (carrières, paies, formations, recrutements, santé...) de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq et de son Centre Inter-communal d'Action Sociale (CIAS). Son objectif est de mobiliser et de développer les ressources en personnel pour une plus grande efficacité.

Zoom sur l'année

En 2024, le service RH a notamment finalisé la mise en place du télétravail au sein de la collectivité, travaillé sur une remise à jour du régime indemnitaire et préparé le transfert des agents du CIAS au sein de la Communauté de communes au 1er janvier 2025. Il a également accompagné l'évolution du service des sports qui a été réorganisé au long de cette année suite à plusieurs départs, et dans le cadre d'une montée en charge de la politique sportive communautaire.

Filière	Homme	Femme	TOTAL
Administrative	12	6	18
Technique	13	2	15
Culturelle	0	1	1
Sportive	4	2	6
Hors filière	1	0	1
Catégorie A	5	10	15
Catégorie B	8	4	12
Catégorie C	10	10	20
Apprenti	1	0	1





Les comptes administratifs

Le budget général comprend toutes les dépenses liées aux services proposés aux habitants et les dépenses de fonctionnement de la collectivité (ressources humaines, informatique...). Les budgets annexes enregistrent les autres dépenses qui ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales (eau et assainissement collectif, SPANC, zone d'activités, Hôtel d'entreprises...).

Le budget général (HT)

Fonctionnement

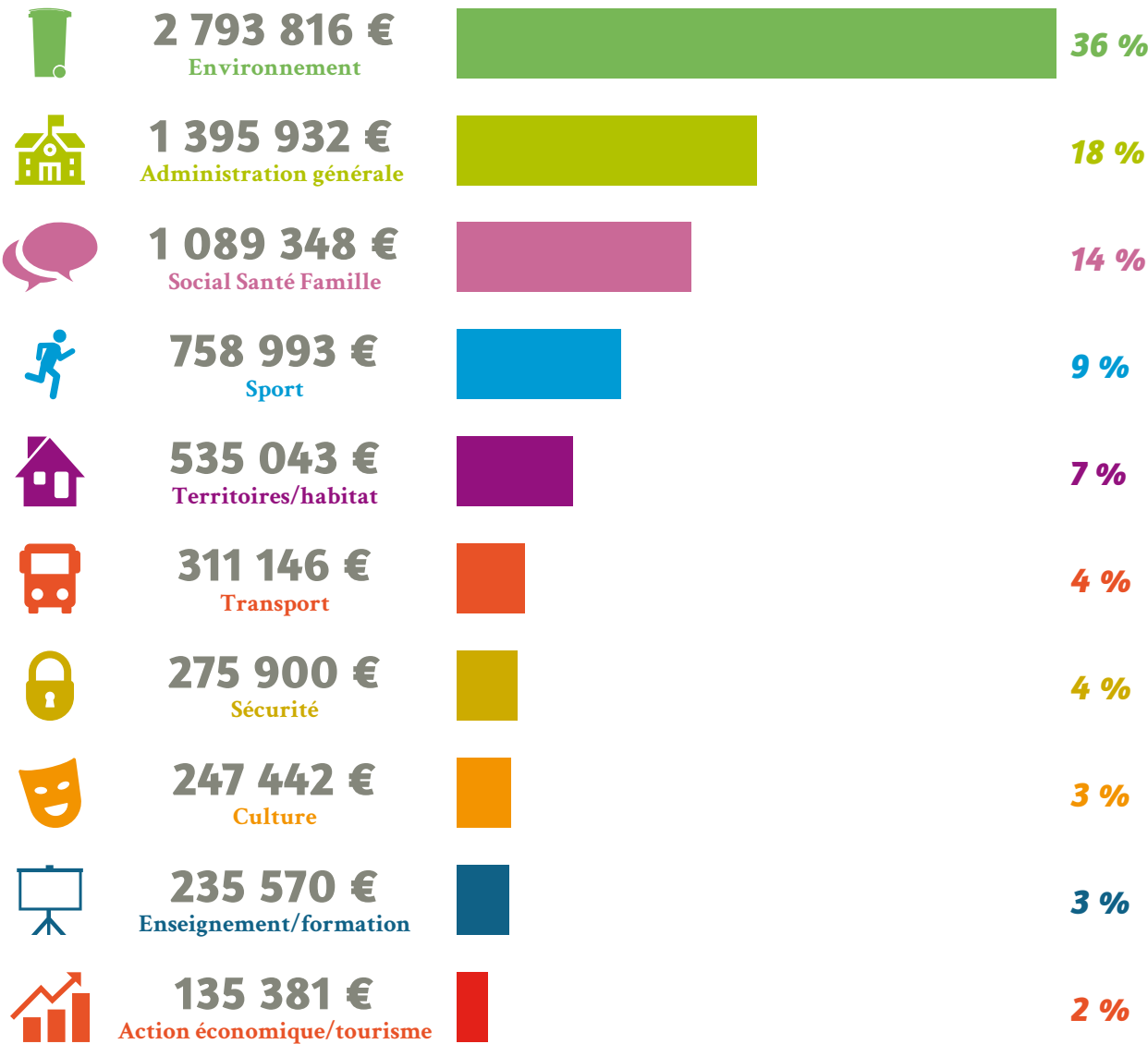


Investissement



résultat global de clôture avec reprise des résultats antérieurs
9 170 962 €

Répartition des dépenses des principaux secteurs d'activité (TTC)



14

Le budget annexe eau, assainissement *(TTC)*

Fonctionnement



1 331 524 €
dépenses



1 377 804 €
recettes

Investissement



2 453 571 €
dépenses



1 878 582 €
recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs
11 372 934 €

Le budget annexe Hôtel d'entreprises *(HT)*

15

Fonctionnement



581 243 €
dépenses



564 560 €
recettes

Investissement



354 231 €
dépenses



372 446 €
recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs
789 554 €

Le budget annexe SPANC *(TTC)*

Fonctionnement



1 934 €
dépenses



1 573 €
recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs
10 998 €

Le budget annexe Centre de santé *(TTC)*

Fonctionnement



16 115 €
dépenses



6 622 €
recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs
19 246 €

Le budget annexe ZA de Grand Champ *(HT)*

Fonctionnement



85 126 €
dépenses



80 663 €
recettes

Investissement



- €
dépenses



82 543 €
recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs
146 780 €

Le budget annexe ZA des Effaneaux *(HT)*

Fonctionnement



2 407 699 €
dépenses



1 966 201 €
recettes

Investissement



1 955 735 €
dépenses



1 955 735 €
recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs
5 437 813 €



Soutenir le développement économique

La Communauté de communes favorise l'innovation en soutenant activement l'entrepreneuriat. Elle facilite par un suivi personnalisé les démarches des futurs entrepreneurs. Elle les aide notamment à définir leur projet, les informe sur les dispositifs dont ils peuvent bénéficier et leur propose des solutions immobilières.

Urbanisme

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Ce document permet aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence leurs politiques, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement. Le SCOT Marne-Ourcq, approuvé en 2017, s'applique sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, qui est en charge de sa mise en œuvre. Il a été maintenu suite à la délibération du Conseil communautaire du 3 février 2023. Dans ce cadre, la Communauté de communes a rendu des avis favorables (avec des réserves) sur les projets de PLU d'Isles-les-Meldeuses, de Coulombs-en-Valois et d'Armentières-en-Brie. Elle a aussi rendu des avis favorables sur le projet de ZAE des Effeneaux et sur la demande de permis d'aménager déposée par NEXITY à Mary-sur-Marne. Enfin, la CCPO a donné un avis favorable (avec une réserve) sur le projet de Plan des Mobilités en Ile-de-France et un avis favorable sur le projet de plan de mobilité simplifié de la Communauté de communes du Pays de Valois.

• Aménagement de la Conurbation Lizy-Mary-Ocquerre, acquisitions et cessions foncières sur le secteur de la gare et de la Pyramide

Le Conseil communautaire a décidé le 15 décembre 2023 de vendre la parcelle ZC 6 (19 630 m²) à Mary-sur-Marne à l'entreprise Foncier Conseil SNC (NEXITY). Sur ce terrain, cette société souhaite aménager des lots à bâtir destinés à de futures maisons individuelles et une résidence pour les seniors. La promesse de vente a été signée le 8 mars 2024. NEXITY a obtenu son permis d'amé-

ger le 5 juillet. La commercialisation des lots a ainsi pu être lancée. Suite à l'acquisition des anciens locaux de la concession CLAAS, puis de VALFRANCE à Lizy-sur-Ourcq et Ocquerre, le Conseil communautaire a décidé en 2023 de céder ces bâtiments vacants et dégradés à l'entreprise LIDL, le magasin GAMM VERT demeurant une propriété de la CCPO. Les dossiers ont été finalisés, notamment pour la signature de la promesse de vente en février 2025.

• Participation à la révision du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Île-de-France)

Le nouveau SDRIF révisé, appelé SDRIF-E, applique une diminution de la consommation foncière, afin de respecter les dispositions de la Loi Climat et Résilience de 2021. Ce document de planification s'impose aux SCOT et donc aux Plans locaux d'urbanisme des communes. La Communauté de communes avait rendu un avis favorable en 2023 (avec une réserve, des recommandations et des observations) sur le projet de SDRIF-E. La Région Île-de-France a adopté le nouveau SDRIF-E le 11 septembre 2024. Il devrait être approuvé par l'État en 2025.



Développement économique

Projet de ZAE des Effeneaux

Dans le cadre de l'avancée du projet de ZAE des Effeneaux, la Communauté de communes a créé un Observatoire de l'Emploi permettant, à terme, de suivre l'évolution du projet et de l'emploi sur cette zone.

Cet observatoire est composé d'un représentant pour chaque entité (Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie, Département de Seine-et-Marne, communes de Dhuisy, Sainte-Aulde, Chamigny, Région Île-de-France, entreprise FM Logistic, SCI Lizy-sur-Ourcq, futures entreprises de la ZAE des Effeneaux, France Travail, CAP Emploi, Maison de l'Emploi et de la Formation Nord-Est 77, Mission Locale Nord-Est 77, Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'Etat, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

Cindy MOUSSI-LE GUILLOU a été désignée Présidente de cet Observatoire et Pierre EELBODE représentant de la CCPO.

Zone d'activités de Grand Champ

Le Pays de l'Ourcq assure la gestion et l'entretien de la zone sur laquelle une dizaine de sociétés sont implantées. En décembre, une signature de l'acte de vente a eu lieu pour la cession d'une parcelle destinée à la construction d'un atelier (entreprise le Petit tonton).

Hôtel d'entreprises du Pays de l'Ourcq

Cession d'un local à l'entreprise BATIGEST (signature de l'acte de vente le 29 juillet 2024) pour l'implantation de l'entreprise de maçonnerie GEPI.

Salon de l'Immobilier de l'Entreprise

En décembre, la Communauté de communes a participé, pour la troisième fois, aux côtés des autres intercommunalités et sous la bannière Départementale, au Salon de l'Immobilier de l'Entreprise. L'objectif était de promouvoir le territoire et ses opportunités foncières afin de développer l'offre d'emploi et inviter les entreprises à s'installer sur notre territoire.

Politiques durables et contractuelles

Contrat de Relance et de Transition Écologique

Le CRTE de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, signé le 7 janvier 2022, a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de notre territoire. Il est composé d'actions et de projets communaux et intercommunaux. Le CRTE a vocation à être évolutif et amendable. De nouvelles actions ou thématiques pourront s'y inscrire au fur et à mesure de leur avancement, à la condition qu'elles concourent à un objectif global de transition écologique. Pour ce faire, une convention financière ainsi qu'un avenant au contrat seront signés chaque année. 5 axes stratégiques se dégagent :

- Écologie, Environnement et Plan Climat.
- Rénovation énergétique des bâtiments publics et logements.
- Mobilités actives : mise en place d'un plan des mobilités.
- Sécurisation, création et préservation des infrastructures à intérêt général.
- Soutien à l'économie de proximité.

Zoom sur l'année

Un Comité Technique s'est réuni les 22 avril et 10 octobre 2024, et le Comité de Pilotage le 13 décembre. L'avenant et la convention financière 2024 ont été signés lors de cette réunion. 37 projets ont été ajoutés au contrat dont 33 projets matures :

- 1 projet dans l'orientation stratégique n°1 : Écologie, environnement et plan climat.
- 11 projets dans l'orientation stratégique n°2 : Rénovation énergétique des bâtiments publics et logements.
- 1 projet dans l'orientation stratégique n°3 : Mobilités actives, mise en place d'un plan des mobilités.
- 20 projets dans l'orientation stratégique n°4 : Sécurisation, création et préservation des infrastructures à intérêt général.

Et 4 projets non matures :

- Dans l'orientation stratégique n°4 : Sécurisation, création et préservation des infrastructures à intérêt général.



Sabry NANI, Sous-préfet de Meaux et Pierre EELBODE, Président de la CCPO lors du Comité de Pilotage

France Rénov'

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a poursuivi les permanences France Rénov' sur son territoire en 2024. Ces permanences sont assurées depuis 2022 par l'association Seine-et-Marne Environnement afin de permettre aux habitants d'être conseillés et guidés concernant leurs travaux de rénovation énergétique. Le service était présent au Forum des Associations du Pays de l'Ourcq et lors d'une animation « Fresque de la rénovation énergétique ». En 2024, le nombre d'actes et de dossiers ont augmenté avec 192 actes et 102 dossiers réalisés.

Contrat Intercommunal de Développement

Créé par le Département de Seine-et-Marne, le Contrat Intercommunal de Développement (CID), d'une durée de 3 ans, permet de financer des projets. Le Département s'engage à soutenir financièrement la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq à hauteur de 23 € maximum par habitant (834 000 € au total). En date du 27 juin 2024, le Conseil communautaire a validé le projet de territoire et le programme d'actions du CID. Le projet de territoire de la CCPO s'articule autour de 5 axes :

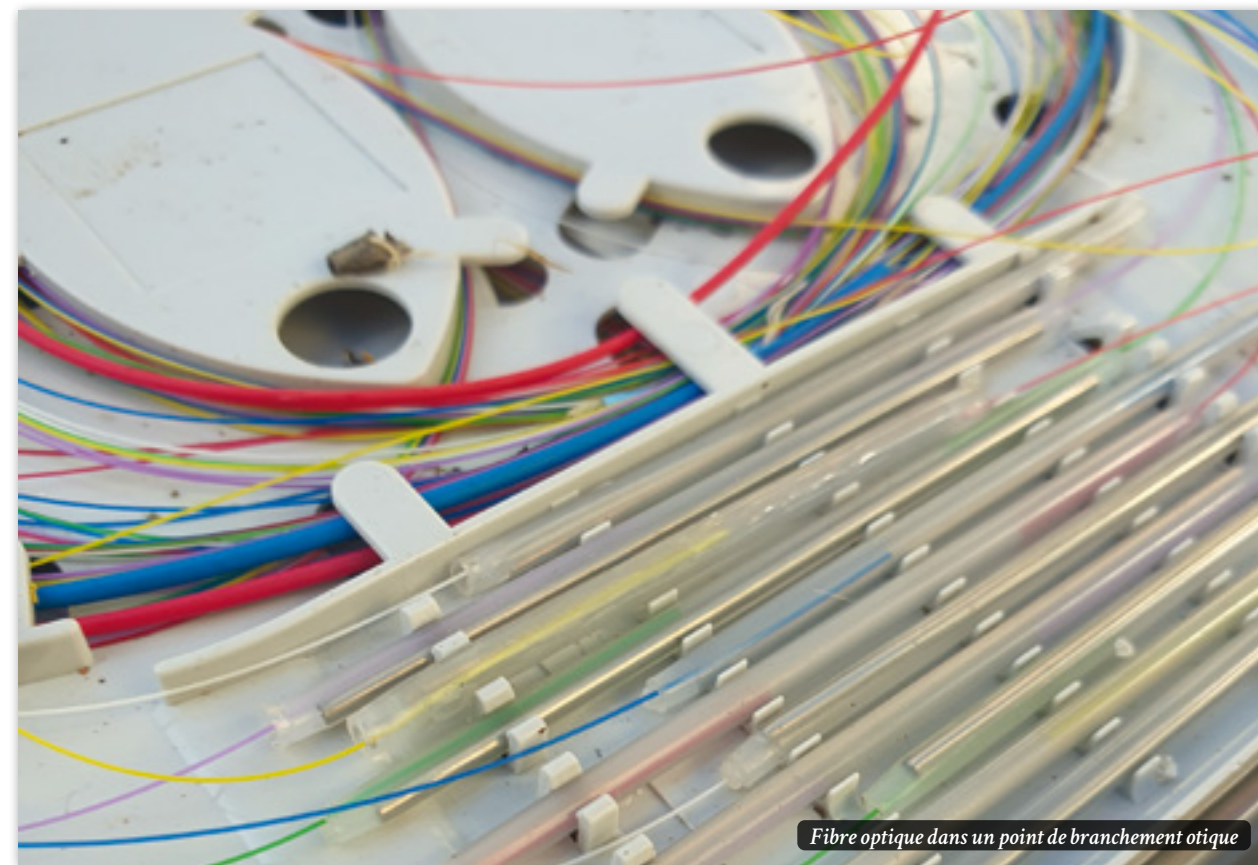
- Aménagement et développement du territoire : poursuivre le développement économique, soutenir les entreprises locales, améliorer l'offre d'emploi, développer les solutions de mobilité.
- Environnement : préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, améliorer les performances énergétiques de l'habitat, poursuivre le développement de la production d'énergies renouvelables, protéger la ressource en eau potable.
- Culture et tourisme : développer la notoriété touristique du territoire, poursuivre le développement de l'offre culturelle, soutenir le tissu associatif local.
- Sport et santé : encourager une pratique sportive à tous les niveaux, renforcer l'offre de santé.
- Social et enfance : poursuivre l'accompagnement des habitants dans leurs démarches au quotidien, développer l'offre de garde, soutenir la parentalité.

Le programme d'actions du CID de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq est composé de 3 actions :

- Création de deux courts de Padel supplémentaires au sein du complexe sportif Guy MICHAUX à Ocquerre : coût estimé 627 427 € HT.
- Création d'un tiers-lieu de lecture publique transitoire à Mary-sur-Marne : coût estimé 218 000 € HT.
- Construction d'une crèche intercommunale à Ocquerre : coût estimé 2 625 000 € HT.

La programmation a été présentée en Comité de pilotage des procédures contractuelles du Département de Seine-et-Marne le 12 septembre 2024. Le contrat a été proposé et validé à l'Assemblée départementale le 19 décembre.

Le service informatique



Fibre optique dans un point de branchement optique

Le déploiement de la fibre sur le territoire

La CCPO est titulaire de la compétence en aménagement numérique du territoire, c'est-à-dire qu'elle initie et/ou assure le suivi des différents projets d'amélioration de l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication sur les 22 communes du Pays de l'Ourcq. Pour assurer cette compétence, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq adhère en 2013 au Syndicat Mixte Seine-et-Marne Numérique, créé la même année par le Département de Seine-et-Marne.

Le Syndicat fédère le Département de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France et les intercommunalités et a pour objectif de donner l'accès au très haut débit à toutes les communes de Seine-et-Marne via la création d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP) pour le déploiement de la fibre. Ce projet a permis à la CCPO, comme à de nombreuses collectivités de Seine-et-Marne, de bénéficier du déploiement de la fibre optique jusque chez l'habitant (FTTH) là où les opérateurs historiques ne souhaitaient pas intervenir.

Fin 2024, près de 7 500 sur 7 945 prises ont été déployées dans le cadre du déploiement initial. Avec un coût moyen unitaire de 180 € par prise, la Communauté de communes a versé 1 430 100 € pour financer les travaux.

Le déploiement des sites dits « isolés »

Un site « isolé » se définit comme tout foyer faisant partie d'un groupe de 5 ou moins de 5 habitations, éloigné de

plus de 100 mètres du dernier point de raccordement au réseau (Point de Branchement Optique – PBO).



Ce déploiement spécifique a fait l'objet d'un investissement supplémentaire pour inclure des sites isolés dont le raccordement impliquait des travaux plus importants et des infrastructures réseau additionnelles.

Le nombre total de prises dites de sites « isolés » a été réévalué en septembre 2024 et a été porté à 37 sur l'ensemble du territoire. 18 prises ont été raccordées dans le courant de l'année (contre 9 en 2023). À raison d'un coût unitaire moyen de 4 708 € par prise raccordée, la participation de la Communauté de communes s'est élevée à 84 744 € pour cette année.



Développer la mobilité

Le réseau des transports en commun du Pays de l'Ourcq compte 19 lignes d'autocars régulières et 1 ligne de Transport à la Demande desservant le territoire. En plus du service à tous les usagers, le réseau assure la desserte de tous les établissements scolaires du territoire.

Transports

Restructuration du réseau de bus du Pays de l'Ourcq

Depuis 2022, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq mène un projet de restructuration de son réseau de bus. En avril 2023, elle a rendu un avis sur le projet de restructuration mené aux côtés d'Île-de-France Mobilités et de Transdev Marne et Ourcq.

Notre réseau de bus de lignes régulières est organisé par Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice de la mobilité, et exploité par le transporteur Transdev Marne-et-Ourcq pour une durée de 8 ans. Suite à l'ouverture de la concurrence des réseaux d'autobus en Île-de-France, les réseaux de bus du Pays de Meaux et du Pays de l'Ourcq ont fusionné pour devenir un réseau unique appelé « Meaux et Ourcq ». (Délégation de Service Public n°11).

Zoom sur l'année

• Création de la ligne 23S

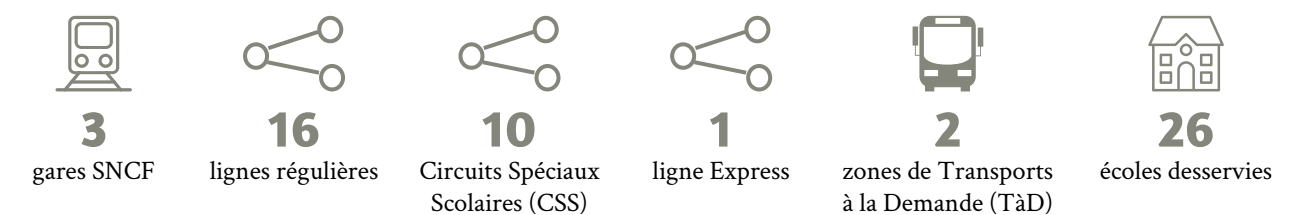
Dans le cadre de la refonte de la carte scolaire, une nouvelle ligne régulière à vocation scolaire, la ligne 23S, a été mise en service le lundi 2 septembre 2024. Elle assure la liaison entre Armentières-en-Brie et le collège Camille Saint-Saëns de Lizy-sur-Ourcq. La ligne 23S fonctionne exclusivement en période scolaire.

• Amélioration du TàD et adaptation de l'offre

En 2024, la CCPO a poursuivi ses échanges avec Île-de-France Mobilités et Transdev dans une volonté constante d'améliorer l'offre de mobilité sur son territoire. Ces discussions ont abouti à un léger réajustement du Transport à la Demande (TAD), un an après sa mise en œuvre et à une adaptation des horaires sur certaines lignes régulières pour mieux répondre aux besoins des usagers.

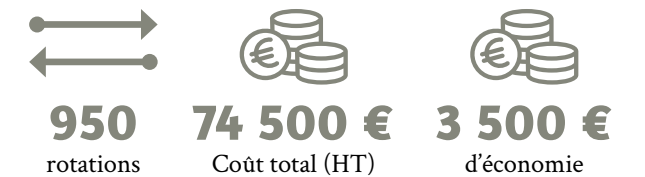
• Covoiturage - BlaBlaCar Daily

Mise en place du partenariat & inauguration en octobre 2024. Le Conseil communautaire a voté pour mettre en place un partenariat avec Blablacar Daily afin de développer le covoiturage sur le territoire. Celui-ci a été inauguré le 10 octobre 2024.



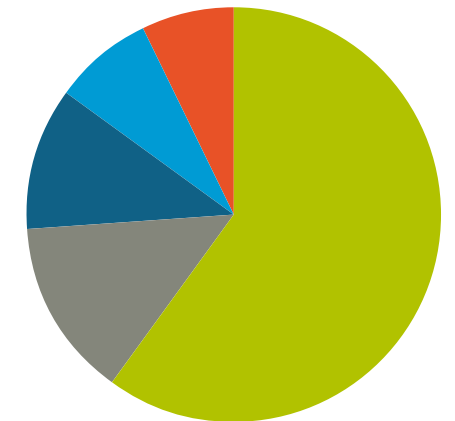
Marché de transports par autocar du jeune public dans le cadre des interventions communautaires

En 2024, les transports par autocar du jeune public ont couvert diverses activités (athlétisme, piscine, tennis, rencontres sportives) pour les élèves de différents établissements scolaires. Les rotations de bus ont été organisées pour les primaires, les collèges (Crouy-sur-Ourcq et Lizy-sur-Ourcq), le lycée du Gué-à-Tresmes, ainsi que pour le programme « Vac'enSports » pendant les vacances.



• Répartition des coûts par établissement

- Primaires : 45 000 € • 60 % du budget
- Divers (Vac'enSports, événements pédagogiques...) : 10 400 € • 14 % du budget
- Collège de Lizy : 8 000 € • 11 % du budget
- Collège de Crouy : 6 000 € • 8 % du budget
- Lycée du Gué-à-Tresmes : 5 000 € • 7 % du budget





Préserver l'environnement

Au cœur de toutes les préoccupations, l'environnement n'échappe pas aux actions conduites par la Communauté de communes. Au menu des travaux, deux compétences obligatoires, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et les compétences historiques sur l'eau potable et l'assainissement.

Site NATURA 2000 (Bois des réserves, des usages et de Montgé)

Le territoire du Pays de l'Ourcq recèle un patrimoine naturel remarquable, dont le bois des Réserves, de Montgé et des Usages situé sur les communes de Cocherel, Coulombs-en-Valois, Dhuisy et Vendrest. Celui-ci fait partie du réseau européen de sites « Natura 2000 » dont l'objectif est de préserver la biodiversité en harmonie avec les activités humaines.

Six espèces d'intérêt européen sont présentes sur le site :

- Un crapaud > le sonneur à ventre jaune.
- Un insecte > le lucane cerf-volant
- Quatre chauves-souris > le grand murin, le grand rhinolophe, le petit rhinolophe et le murin à oreilles échan-crées.

M. Francis CHESNÉ, Vice-Président et Maire de Vendrest préside le COPIL, instance de concertation entre les représentants des usagers du site Natura 2000. La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq est chargée de l'animation du document d'objectifs du site. Cette animation est effectuée en régie avec des prestations de service, notamment pour la réalisation des suivis scientifiques. Elle est financée à hauteur de 90 % des dépenses par la Région Île-de-France et le FEADER, Fond Européen Agricole pour le Développement Rural.

Les espèces les plus vulnérables : Sonneur à ventre jaune, Grand Murin et Grand Rhinolophe font l'objet de suivis scientifiques ainsi que de mesures de protection et de création d'habitats favorables.

En 2024, la Communauté de communes a chargé le CPIE des Boucles de la Marne d'engager un plan d'actions de conservation des chauves-souris : suivi scientifique, recherche de gîtes et animations dans les écoles, sorties-nature.



GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

La CCCPO adhère à 3 syndicats auxquels elle a transféré sa compétence GEMAPI :

- L'Ourcq amont (Syndicat de gestion du bassin-versant de l'Ourcq Amont et du Clignon),
- L'Ourcq Aval (Syndicat mixte de l'Ourcq aval),
- La Thérrouanne (SMAERTA).



Elle est représentée au sein de chacun des conseils syndicaux, et participe à leur budget (montant total des participations 2024 de l'ordre de 43 500 €). À noter que la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq exerce directement la GEMAPI sur 7 communes non adhérentes à ces syndicats (affluents rive gauche de l'Ourcq).

En 2024, la Communauté de communes a lancé une consultation pour la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité aux inondations, dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes, avec l'appui de l'établissement public de bassin Seine-Grands Lacs. Le marché a été attribué en début d'année 2025 au bureau d'études ABERLAZ. Cette étude est financée à 50 % par l'État (Fonds Barnier) et à 30 % le Département.



La gestion des déchets

À compter du 1er janvier 2022, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a adhéré à COVALTRI77 pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assi-

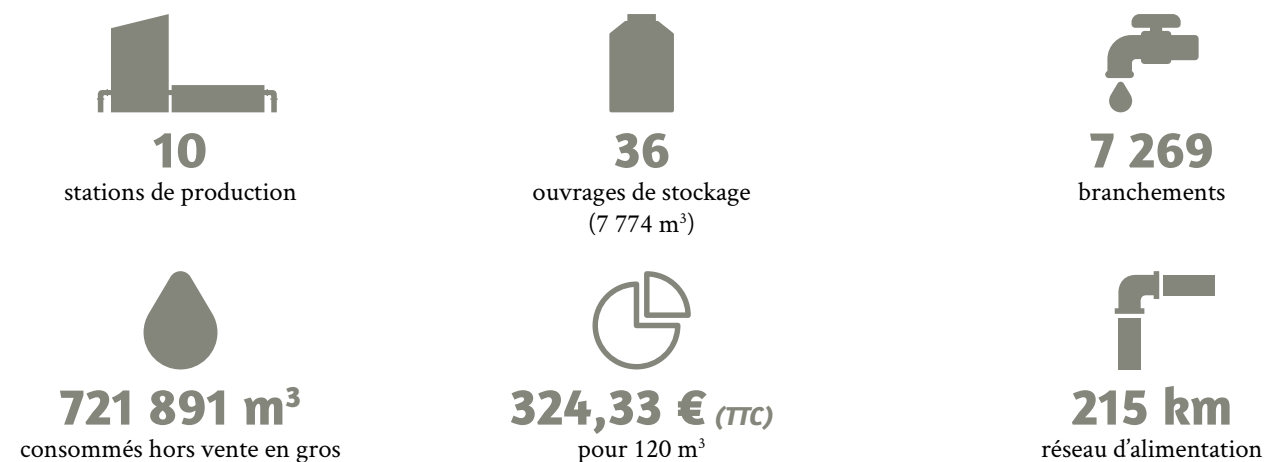
milés. Le rapport d'activités du syndicat mixte COVALTRI77 est consultable en ligne www.covaltri77.fr

Service public d'eau potable

Qualité de l'eau

• Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité microbiologique s'élève à 100 %.

• Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité physico-chimique s'élève à 100 %.



Service public d'assainissement collectif

Qualité de l'eau

Les services de la Police de l'Eau évaluent chaque année la conformité des systèmes d'assainissement.

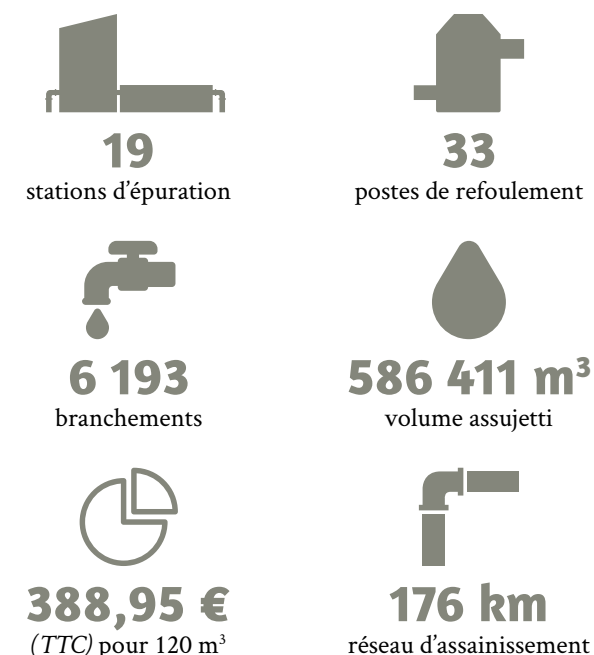
Présentent certains dysfonctionnements, les stations d'épurations de :

- Chaton (Vendrest)
- Coulombs-en-Valois
- Vendrest (bourg)
- Marcilly (en cours de reconstruction)
- Douy-la-Ramée
- Germigny-sous-Coulombs

Les lagunes de Crépoil (Ocquerre), Trocy-en-Multien et Beauval (Plessis-Placy) possèdent des performances épuratoires médiocres (procédé très rustique).

Filière boues

Le volume total de boues évacuées sur le périmètre du Pays de l'Ourcq est de 267 tonnes de matières sèches.



Service Public Assainissement Non Collectif



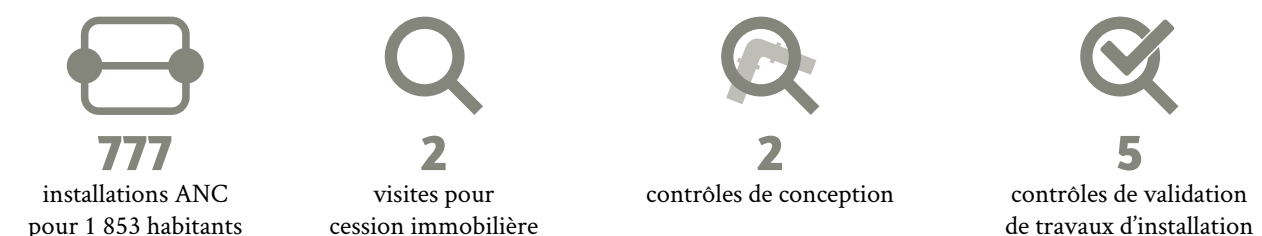
Branchement assainissement non collectif

Le SPANC géré en régie, réalise les missions de contrôles des installations autonomes conformément à la réglementation. 100/140 est l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif. Il permet de mesurer la maîtrise des pollutions domestiques diffuses et d'apprécier l'étendue des prestations assurées en ANC sur un territoire (méthode de notation fixée par l'arrêté du 2 mai 2007).

Tarification du SPANC

- Contrôle de la conception et de l'implantation > 38,50 €
- Contrôle de la bonne exécution > 38,50 €
- Contrôle lors des ventes de maisons > 51,70 €

Le fonctionnement du service est détaillé dans le rapport sur le prix et la qualité du SPANC, consultable sur www.paysdelourcq.fr/content/l'assainissement-non-collectif



La station d'épuration de Congis-sur-Théroutte



Faire rayonner le territoire

La Communauté de communes anime une politique culturelle, touristique et sportive ambitieuse permettant d'accroître l'attractivité du territoire et de créer du lien social. Elle élabore une saison culturelle de qualité, développe la notoriété touristique du Pays de l'Ourcq et encourage une pratique sportive à tous les niveaux (scolaire, loisirs et haut niveau) grâce à des équipements structurants. La Communauté de communes accompagne également les nombreux clubs sportifs et associations culturelles.

Culture

Durant toute l'année, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq amène la culture au plus près des habitants. La programmation est sans cesse diversifiée. Entre théâtre, musique, improvisation ou encore spectacle jeune public, elle se déploie et vise un maximum de générations.

En partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'opérateur culturel Act'Art, nous avons accueilli sur le territoire une résidence d'artistes : *À Corps Rompus*. Elle a su aller vers les jeunes du territoire avec 4 projets axés sur la jeunesse et le numérique (abécédaire de territoire, jukebooks, la Grande enquête et Poétiques du réel). Plus de 500 enfants et adolescents ont été touchés par ce projet inédit.

Par ailleurs, les actions scolaires (ou vers le jeune public) ont d'une manière générale permis à plus de 900 jeunes

de bénéficier de nos projets, que ce soit lors des spectacles jeune public, durant les ateliers avec la *Compagnie À Corps Rompus* ou bien lors des découvertes d'instruments de musique avec *Les Concerts de Poche*. Ainsi, les élèves de plusieurs écoles primaires et des deux collèges du territoire ont vécu des moments culturels marquants, faits de partage et de découverte, tout en sensibilité et réflexion artistique.

Zoom sur l'année

- **2 Journées sport et culture** > 250 jeunes (- 18 ans).
- **Ateliers « Musique en chantier » des Concerts de Poche** > 171 élèves (écoles primaires, foyer Borniche).
- **Musée Mobile (MuMo)** > 188 élèves d'écoles primaires et 48 personnes à l'exposition.
- **Exposition de la Résidence d'artistes** > 105 visiteurs



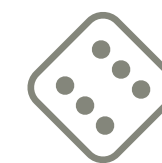
14
spectacles



1842
spectateurs
sur la saison



977
Actions scolaires
et jeune public



102
Participants aux
journées jeux de société



meaux
marne
ourcq
tourisme

Tourisme

Depuis la fusion des deux Offices du Tourisme de Meaux et du Pays de l'Ourcq en 2020, Meaux Marne Ourcq Tourisme est le référent du tourisme sur le territoire. Retrouvez le rapport d'activité sur le nouveau site Internet www.meaux-marne-ourcq.com.

Sport

L'École Multisports du Pays de l'Ourcq (EMPO)

Chaque mercredi matin, l'École Multisports accueille une quarantaine d'enfants répartis en 3 groupes, en fonction de leur âge (3 à 12 ans) et encadrés par un éducateur sportif diplômé. Tout au long de l'année scolaire, des cycles variés sont proposés pour favoriser la découverte et la pratique de multiples disciplines : jeux traditionnels, gymnastique, vélo, acrosport, course d'orientation...

Les activités se déroulent au sein des équipements sportifs de la Communauté de communes sur les communes d'Occerre (Complexe Sportif Guy MICHAUX et stade d'athlétisme Micheline OSTERMEYER) et de Crouy sur Ourcq (Gymnase Roger BRICOGNE).

Les semaines Vac'en Sports

À chaque vacances scolaires, ce sont près de 250 enfants, âgés de 6 à 16 ans, qui participent aux stages sportifs proposés. Encadrés par des éducateurs diplômés, les jeunes profitent d'activités variées, organisées principalement sur les équipements de la Communauté de communes. Ces stages sont l'occasion de vivre de nouvelles expériences sportives : base de loisirs, tir à l'arc, équitation, arts du cirque... autant d'activités qui allient découverte, plaisir et apprentissage.

Le sport et l'école

Trois éducateurs sportifs interviennent dans les établissements scolaires du territoire, de la grande section de maternelle au CM2. En collaboration avec les enseignants, ils animent différents cycles d'apprentissage sportif.

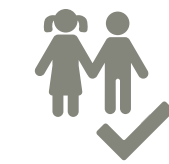
Les séances se déroulent soit dans les écoles, soit sur les équipements sportifs du territoire (le Complexe Sportif Guy MICHAUX ou le stade d'athlétisme Micheline OSTERMEYER) accessibles grâce à un service de transport scolaire dédié. Par ailleurs, les éducateurs organisent tout au long de l'année 5 rencontres sportives interclasses.

Le sport - santé

Deux programmes innovants autour du sport et de la santé ont vu le jour en septembre 2024.

- **Forme Active** s'adresse aux seniors de plus de 60 ans. Ce programme propose, tout au long de l'année scolaire, des cycles d'activités physiques douces et variées : stretching, HIIT adapté, Pilates, aquagym, athlétisme, parcours santé... Un accompagnement sur mesure pour entretenir sa forme, gagner en mobilité et renforcer son bien-être.

- **GPSO** est un programme spécialement conçu pour les personnes en situation d'obésité. En lien avec une équipe pluridisciplinaire (psychologue, diététicienne, médecin et éducateurs spécialisés), les participants bénéficient d'un parcours individualisé, adapté à leurs besoins sur une durée de 2 années. Là aussi, les activités sont diversifiées pour favoriser le plaisir de bouger et accompagner durablement le changement.



38

enfants à l'EMPO



5

rencontres interclasses



245

inscriptions aux Vac'enSports



12

participants GSPO



La Piscine

La Piscine du Pays de l'Ourcq accueille les écoliers de la maternelle au CM2, les collégiens de 6^e, les accueils de loisirs, les Vac'enSports, le public et les adhérents des activités. L'équipement est ouvert en journée, les soirs et les weekends durant toute l'année excepté les jours fériés, la semaine de Noël et lors des vidanges.



626

inscriptions aux activités



31 035

Fréquentation totale



183 aquagym
30 natation perfectionnement et loisirs
75 aquabiking
33 bébés nageurs
34 jardin aquatique
52 école de natation perfectionnement
207 école de natation débutants
12 natation débutants /intermédiaires



12 783 scolaires
8 366 public
1 587 ALSH
784 bébés nageurs / jardin aquatique
3 188 école de natation enfants
4 058 activités adultes
269 Vac'enSports

Santé



Au 1^{er} étage :
• Deux cabinets médicaux

Au 2^e étage :
• Une diététicienne
• Deux infirmiers
• 3 kinésithérapeutes
• 2 orthophonistes
• 2 osthéopathes
• 4 pédicures/podologues
• 1 psychologue-psychothérapeute

Au 3^e étage :
• 1 diététicienne-nutritionniste-comportementaliste
• 2 osthéopathes
• 1 orthophoniste
• 1 podo-orthésiste
• 1 professionnelle de réflexologie plantaire et hypnose thérapeutique

Le Pays de l'Ourcq a continué à faire fonctionner pendant une deuxième année consécutive la télécabine de consultation médicale qui avait été agencée à la Pyramide Jean DIDIER. À noter que le bâtiment de la Pyramide, dont les étages sont accessibles à tous, y compris pour les personnes à mobilité réduite, accueille de nombreux locaux de professionnels de santé. Parmi eux :

Par ailleurs, la Communauté de communes a mis en place il y a plusieurs années une Maison de Santé pluridisciplinaire à Crouy-sur-Ourcq, dont la fréquentation est toujours au rendez-vous. C'est un équipement conçu avec les professionnels de santé locaux. Sur 600 m², il y a de nombreux espaces d'attente, des cabinets de médecine générale, de pédicurie-podologie ou encore de psychomotricité...



Cohésion sociale

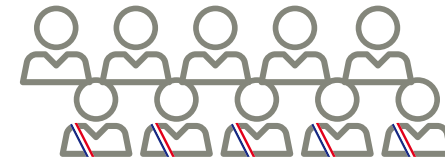
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) met en œuvre la politique sociale du Pays de l'Ourcq. Il gère le service insertion sociale et professionnelle installé dans la Maison de services au public ainsi que la Maison des Enfants et coordonne les acteurs du champs social (Département, CCAS et associations).

Pour la petite enfance (3 mois à 4 ans), le Pays de l'Ourcq propose une offre de garde adaptée aux besoins des familles via une halte-garderie et un Relais Assistantes Maternelles (RAM). Ilsoutientla parentalitédanslecadrede Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), espaces d'écoute, de dialogue et de rencontre. Pour l'enfance/jeunesse (3 à 13 ans), il organise des activités de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires dans 4 accueils de loisirs.

Le fonctionnement

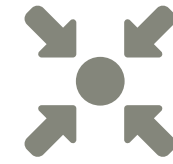


Le Centre Intercommunal d'Action Sociale associe les acteurs du terrain social aux élus dans la prise de décision, grâce à un Conseil d'Administration représentatif composé non seulement d'élus mais également de responsables associatifs et de partenaires.



Le Conseil d'Administration

Il est composé du Président, 10 membres du monde associatif et 10 membres du Conseil communautaire



5

réunions du Conseil
d'Administration



10

agents

Le budget général (TTC)

Fonctionnement



936 277 €
dépenses



955 754 €
recettes

Investissement



2 171 €
dépenses



1 743 €
recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs
168 539 €

La Maison des Enfants



Les services enfance et petite enfance répondent à plusieurs objectifs : la mise en place de modes de garde, le soutien à la parentalité ainsi que l'accueil et la coordination des partenaires de la petite enfance sur le territoire. La Maison des Enfants du Pays de l'Ourcq centralise l'ensemble de ces services, bien qu'une partie d'entre eux se déplace sur les communes du territoire, à la rencontre des usagers.

La Crèche

Une équipe de 4 professionnelles accueille et accompagne à temps partiel les enfants à partir de 2 mois ½ en relais et en complémentarité de leur famille. Ce lieu d'accueil permet la découverte en collectivité par l'exploration autonome dans un environnement sécurisant à travers l'itinérance ludique, le jeu libre, la motricité libre et la découverte de l'environnement.

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Il a pour mission d'accompagner les parents dans leurs recherches de mode d'accueil et les assistant·es maternel·les dans l'exercice de leur profession.

• **Mise en place des ateliers éveil musical et motricité au dojo Frédérique JOSSINET.**

• **Mise en place de la Grande matinée des petits, lieu d'informations et d'échanges sur les différents lieux d'accueil et service petite enfance du territoire.**

Service famille

Le service propose différents espaces de rencontre, d'échange et d'écoute autour de la parentalité et de la vie de famille. Des temps collectifs propices au partage sont organisés tout au long de l'année (soirées jeux, sorties famille, ateliers parents-enfants...).

• **Forte participation des familles, forts besoins d'écoute et d'accompagnement.**

• **Mise en place d'ateliers motricité au dojo Frédérique JOSSINET.**

• **Mise en place d'ateliers mensuels avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI).**

Le Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP)

Il s'agit d'un espace où les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, grands-parents ou autres membres de la famille peuvent vivre ensemble un moment de jeux et d'échanges. Les futurs parents sont également les bienvenus. L'accueil est anonyme et gratuit.



72

enfants à la Crèche



66

familles à la Crèche



17 330

heures facturées
à la Crèche

0,98 €

tarif horaire moyen par
famille à la Crèche

104

Assistantes Maternelles
dont 88 en activité

108

ateliers éveil RAM >
37 AM • 159 enfants

102

séances APE >
176 parents • 189 enfants

29

séances LAEP >
189 adultes • 279 enfants

France services

Depuis 2020, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a mis en place le label de l'État, France services. Celui-ci fonctionne comme un guichet unique permettant d'accéder en un même lieu à de nombreux services publics. Des conseillers accueillent et accompagnent les habitants dans les principales démarches administratives de la vie quotidienne en lien avec les partenaires nationaux : Finances Publiques, Caisse d'Allocations Familiales, Assurance Maladie, Assurance Retraite, Agence Nationale des Titres Sécurisés, France-Travail, Mutualité Sociale Agricole, La Poste, Point Justice, France Rénov', le Chèque Energie. Ils travaillent également avec les partenaires locaux : Maison Départementale des Solidarités, Maison de l'Emploi et de la Formation, Mission Locale, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Éducation Nationale.

Le top des thématiques d'accompagnement

- Social et Solidarité
- Services publics régaliens (justice, citoyenneté...)
- Retraite personnelle
- Solidarité, insertion (RSA, prime d'activité)
- Recherche d'emploi ou de formation
- Pré-demande de titre d'identité et de voyage
- L'utilisation des services numériques
- Logement, énergie, mobilité
- Les impôts
- Droits des assurés
- Inclusion numérique
- Logement et cadre de vie
- Prestations complémentaires (CSS...)

Des actions spécifiques

- Journée spéciale « Déclaration de revenus (avec les agents des Finances Publiques)
- Commission de Prévention des Impayés de Loyer (avec les bailleurs sociaux) → l'objectif est de limiter les impayés de loyers et les expulsions.
- Le Forum de l'Orientation → il a pour but d'apporter une meilleure connaissance des métiers et des parcours des formations aux collégiens de troisième des collèges du territoire ainsi qu'aux parents.
- Le Forum de la Formation Professionnelle → il a pour but de favoriser l'accès à la formation professionnelle d'une population active, demandeurs d'emploi ou salariés.
- Le Forum Emploi Handicap → favoriser l'insertion et/ou l'évolution professionnelle d'une population en situation de handicap.
- L'accueil d'une formation-certification « Formodigital » à l'attention des bénéficiaires du RSA du Pays de l'Ourcq.



329

visiteurs aux
actions collectives

4 592

demandes traitées par les
agents France services



SIÈGE COMMUNAUTAIRE

2, avenue Louis Delahaye
77440 OCQUERRE
Tél. 01 60 61 55 00
ccpo@paysdelourcq.fr
www.paysdelourcq.fr



HORAIRES

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h